

Des sous-commissions des comités catholique et protestant du Conseil de l'Instruction publique travaillent de concert et ont eu plusieurs réunions dans lesquelles ont été discutés à fond les amendements projetés. Cependant ils n'ont pas terminé leurs importants travaux, et la refonte ne sera prête que pour la session de l'an prochain.

LE MUSÉE

Le musée du département de l'Instruction publique croît en importance. Cette année les collections de mammifères, d'oiseaux, de poissons, de crustacés, etc, ont été notablement augmentées. Comme les spécimens étaient entassés dans une salle trop petite, j'en ai fait ajouter une de soixante-et-un pieds de longueur, ce qui a permis de ranger les vitrines avec plus de régularité et de disposer les pièces de manière à présenter une vue d'ensemble qui en rend l'étude plus facile.

MÉDAILLE ET DIPLÔME

J'ai eu la satisfaction de recevoir, l'été dernier, la médaille de bronze et le diplôme qui ont été décernés à mon département par les directeurs de l'Exposition Universelle de Chicago. On a raison de se rappeler avec orgueil le succès éclatant de l'exposition scolaire de la province de Québec, à l'Exposition Colombienne.

STATISTIQUES

Les statistiques indiquent les progrès de l'instruction de cette province. Le nombre des municipalités scolaires augmente graduellement avec la colonisation des terres, et le nombre des enfants qui vont à l'école s'est élevé à 303,619, l'an passé.

On remarque par les rapports des inspecteurs que l'assistance moyenne des enfants à l'école s'accroît. Dans certains districts de la campagne, le pourcentage de cette assistance s'élève à 78, 79 et plus de 80 par cent.

Dans toute la province, le pourcentage de l'assistance moyenne à l'école primaire pour les élèves catholiques a été de 71 par cent et de 74 par cent pour les élèves protestants

Dans les écoles modèles et les académies, l'assistance moyenne a été de 83 par cent pour les catholiques et de 79 pour les protestants.

L'assistance moyenne générale dans la province est de 76 par cent.

Nous faisons des efforts pour diminuer le nombre des instituteurs et des institutrices non brevetés dans la province. Les chiffres indiquent une forte diminution depuis quelques années, et les commissions scolaires se rendent plus volontiers aux instances du surintendant.

En 1893-94, le nombre des instituteurs et des institutrices laïques non brevetés était de 1,080. En 1894-95, il était de 899, et l'an passé il est descendu à 686, ce qui fait donc en deux ans une diminution de 394 professeurs non brevetés.

J'ai fait préparer un état général comparatif du mouvement éducationnel dans notre province depuis 1867 à 1896. Le total de nos maisons d'éducation qui, lors de la confédération, était de 3,907 est aujourd'hui de 5,903, et le nombre d'élèves qui fréquentent les classes a augmenté de 90,782, soit la différence entre 212,837 en 1867, et 303,619 en 1896.

D'après les statistiques que j'ai recueillies, le nombre d'enfants de 5 à 16 ans, en 1895-96, était de 328,420. Sur ce nombre, la proportion par cent de ceux qui sont allés à l'école a été de 88.30, et 11.70 la proportion de ceux qui n'y sont pas allés.

Néanmoins, ce chiffre de 88.30 est au-dessous de la proportion réelle, car dans les villes et certains villages où il existe un nombre assez grand d'écoles indépendantes, la majorité de celles-ci n'envoient aucun rapport au département de l'Instruction publique, vu qu'elles ne sont pas obligées par la loi de le faire, et par conséquent les nombreux élèves qui les fréquentent ne sont pas compris dans le pourcentage que je viens de mentionner.

Il est malheureux que le recensement des enfants en âge de fréquenter l'école ne soit pas complet.

J'inclus ici les tableaux statistiques de l'année. Ils sont plus étendus et plus complets que d'habitude :